

CDC Biodiversité lance « NATURE 2050 », le premier programme post COP21 d'adaptation des territoires aux changements climatiques

Paris, le 18 octobre 2016 - L'accord de Paris visant à contenir le réchauffement climatique sous le seuil des 2 degrés est aujourd'hui ratifié par la commission européenne. Pour atteindre cet objectif, il est aussi nécessaire d'agir sur la restauration de la biodiversité. A cet effet, CDC Biodiversité, filiale du groupe Caisse des Dépôts, lance Nature 2050 - sous le parrainage de Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité - un programme d'actions mettant en œuvre des solutions d'adaptation des territoires français aux changements climatiques. Ce programme est soutenu par le Muséum national d'Histoire Naturelle, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement et la Ligue de Protection des Oiseaux. Il s'adresse aux entreprises publiques et privées souhaitant agir volontairement pour la nature et leurs territoires en contribuant à son financement. C'est d'ailleurs, l'objet de la déclaration de Nature 2050 visant à inciter le plus grand nombre d'acteurs à rejoindre cette initiative.

« Par son caractère territorial, par son implication économique pour des filières d'excellence de la France, l'enjeu biodiversité correspond aux fondamentaux de la Caisse des Dépôts. Nature 2050 met l'accent sur un point fondamental : le lien indissoluble entre climat et biodiversité. C'est notamment parce que l'évolution climatique met en péril nos écosystèmes qu'il faut réduire nos émissions. Cela nous rappelle qu'il y a urgence et que c'est dès maintenant qu'il faut agir, pour favoriser l'adaptation des territoires et préparer pour le siècle qui vient, un environnement viable pour nos concitoyens » déclare Pierre-Rene Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts.

« L'humanité est en train de forcer les systèmes naturels à subir en 50 ans une évolution qui habituellement prend 10000 ans. Nous devons agir dès maintenant pour permettre l'adaptation des espaces agricoles, naturels et forestiers aux changements climatiques. Et cela en recourant à des solutions basées sur la nature », affirme Laurent Piermont, Président de CDC Biodiversité lors de la déclaration de lancement du programme Nature 2050.

Des actions basées sur les solutions naturelles et mises en œuvre avec les acteurs du territoire

Nature 2050 déploiera un programme d'actions basées sur des solutions naturelles. En effet, face à l'incertitude relative à l'évolution du climat, l'approche la plus raisonnable est sans doute de miser sur la résilience d'écosystèmes restaurés. Cette stratégie se structure autour de trois types d'action : protéger, connecter, restaurer, et vise les espaces suivants : les zones humides, les continuités écologiques, les espaces forestiers et agricoles, la biodiversité urbaine. Les actions de restauration de la biodiversité seront menées avec ceux qui vivent dans les territoires et contribuent à les faire vivre : agriculteurs, forestiers, collectivités, organisations professionnelles, entreprises, etc.

La restauration et l'adaptation des milieux naturels, agricoles et forestiers aux changements climatiques au sein des territoires

Les premières initiatives débiteront en Charente-Maritime par la restauration d'un écosystème côtier de la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon, puis en Seine-Saint-Denis en recréant des espaces naturels à haute valeur

écologique sur des friches industrielles ou en adaptant aux changements climatiques le bois de Grâce en Seine-et-Marne. La réhabilitation de la forêt Cévenole dans le Gard ainsi que le rétablissement du cours naturel de rivières limousines feront également partie des premiers projets de Nature 2050.

Des entreprises privées et publiques contribuant au financement du programme

Le programme sera financé par les entreprises qui souhaitent volontairement et concrètement agir pour les territoires où elles sont implantées et où vivent leurs clients et leurs partenaires. D'ores et déjà, des établissements publics et des entreprises ouvrent une nouvelle voie en adhérant à ce programme original et ambitieux par sa portée partenariale et territoriale. Nature 2050 pourrait ainsi constituer un nouvel outil de financement de la transition écologique des territoires en appui des politiques publiques.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : +33 1 58 50 40 00

56 rue de Lille 75007 Paris

 @CaissedesDepots

A propos du groupe CDC Biodiversité

CDC Biodiversité est une filiale du groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action, établie dans la durée, en faveur de la biodiversité. Elle intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage publics et privés, qui lui délèguent le pilotage de leurs actions, volontaires ou réglementaires (compensation), de restauration de la biodiversité et de gestion d'espaces naturels et paysagers. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoire, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme.

CDC Biodiversité conduit par ailleurs la Mission Economie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts qui contribue activement à innover, en France et à l'international, sur ces problématiques en menant des travaux de recherche qu'elle publie régulièrement dans la lettre d'information Biodiv'2050.

<http://www.nature2050.com/>

Contact presse

Douze Avril – Aurore Quériaud 06 82 59 87 91 et Aurélia Jourdain 06 60 07 42 47 –

hello@douzeavril.com

